

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2014

Etaient présents : MM. LELIEVRE RIPEAUX LEMASSON MMES ADAM BOUJU FOUBERT LEOUC MM. DELAUNAY FERAULT GRAND GUILLOUARD PICHEREAU SAINT-MARTIN Absentes excusées : MMES COUBRUN MENGARD

Décisions modificatives prises au budget primitif 2014 :

Article 202 : +2.570 € pour carte communale Article 2041582 : - 2.570€

Article 6811: + 675€ pour carte communale Article 61522 : -675€

Article 2313 84 : - 675€ Article 2804- : +675€

Article 2312 : + 6.000€ pour pont Gérarderie article 2313 : -6.000€

Prime de fin d'année du Personnel communal,

Les membres du Conseil ont adopté le montant donné par le comité technique du centre de gestion de la fonction publique. Un prorata est effectué pour les agents à temps non complet.

Point sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires

Il est constaté que très peu d'enfants (en moyenne 4) mangent à la cantine le mercredi midi. Le Conseil se donne jusqu'aux vacances de Noël pour décider de maintenir ou pas ce service le mercredi midi et réfléchira aux solutions qui pourront être apportées aux parents qui n'ont pas d'autres solutions. Environ une vingtaine d'enfants participent aux nouveaux temps d'activités périscolaires et malgré quelques remarques concernant la participation demandée aux familles (9 €/mois) il est décidé de la maintenir.

Remplacement de l'agent de l'agence postale et de la garderie pendant un congé maladie,

Le Conseil a donné son accord de principe pour pourvoir au remplacement de l'agent qui sera prochainement en arrêt maladie. M. le Maire signera 2 contrats à durée déterminée.

Examen des devis reçus pour l'élargissement d'un pont à la Gérarderie et ouverture de crédits,

M. le Maire expose aux membres du Conseil que le pont de la Gérarderie n'est pas suffisamment large pour permettre aux engins agricoles de l'emprunter en toute sécurité. Deux entreprises ont donc été consultées pour établir un devis. Les membres du Conseil, après examen de ceux-ci, ont retenu l'entreprise TTA pour un montant de 5.999,21 € TTC et autorisé l'ouverture de crédits en section d'investissement en prenant une décision modificative du budget primitif 2014.

Examen des devis reçus pour la réfection de la toiture du logement du 5 rue de la Libération (Poste),

Les membres du Conseil Municipal n'ont pas pris de décision, un devis n'ayant été donné que le soir de la réunion de Conseil Municipal et veulent se donner le temps de comparer et d'analyser ceux-ci.

Réunion de la commission de voirie et de fleurissement

- Fleurissement : la commission communale se réunira le 3 octobre 2014
- Voirie : la commission communale se réunira le 3 octobre 2014.

Compte rendu des réunions de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs

M. le Maire a donné connaissance aux membres du compte rendu des dernières réunions de la CCMA.

Questions diverses :

Christian FERAULT a fait un résumé de l'assemblée générale du Parc Normandie Maine du 6 /09/2014.

A Lignières-Orgères, le 26/09/2014

Le Maire,

Signé Raymond LELIEVRE